

Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de MULHOUSE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
18

Conseillers absents :
15

Séance ordinaire du 14 décembre 2023
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le quatorze décembre de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (18) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Philippe WOLFF, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Miné SEYHAN, Bilge BAYRAM, Sébastien BURGUY et Alexandre DURRWELL

Excusés (15) :

M. Jean KIMMICH (procuration à M. MARCUZ)
Mme Barbara HERBAUT
Mme Maryse LOUIS (procuration à Mme ADAM)
M. Patrice NYREK
Mme Sophie ACKER (procuration à M. BOUTHERIN)
M. Raphaël SPADARO
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à M. BURGUY)
Mme Guileine LEVY (procuration à Mme MEYER)
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Véronique FLESCHE
Mme Bérengère MICODI
M. Lucas SCHERRER
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

Point 15 de l'ordre du jour

Election des représentants titulaire et suppléant de RIXHEIM au Comité du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres intercommunaux dénommé communément « Brigade Verte »

La ville de RIXHEIM fait partie du syndicat « Brigade Verte ». Lors du dernier Comité Syndical du 24 octobre 2023, les nouveaux statuts du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres ont été adoptés. Cette refonte a été engagée en 2021 suite au contrôle opéré par la Chambre Régionale des Comptes et la création de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Pour la mise à jour des dossiers des communes et selon l'article 7.3 des statuts du syndicat, il appartient au Conseil Municipal de désigner un membre titulaire et son représentant suppléant qui représenteront la commune de RIXHEIM au sein du Comité Syndical.

C'est par ailleurs l'occasion de tenir compte des fonctions maintenant déléguées à M. Patrick BOUTHERIN, en particulier en ce qui concerne la sécurité. Pour mémoire, étaient jusque-là représentantes de RIXHEIM, Mmes BAECHTEL (titulaire) et KATZ-BETENCOURT (suppléante).

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal de procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au Comité du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux.

Sont candidats :

Représentant titulaire :

- Patrick BOUTHERIN

Représentant suppléant :

- Rachel BAECHTEL

Résultats du scrutin

- Nombre de présents : 18
- Nombre de procurations : 8
- Nombre de votants : 26
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 26

Ont obtenu :

Titulaire :

- Patrick BOUTHERIN : 26 voix

Suppléant :

- Rachel BAECHTEL : 26 voix

Monsieur Patrick BOUTHERIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé délégué titulaire de la ville de RIXHEIM au comité du syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux.

Madame Rachel BAECHTEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée déléguée suppléante de la ville de RIXHEIM au comité du syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 19 décembre 2023

Le Maire,



Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance,



Patrick BOUTHERIN

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **20 DEC. 2023**